

**Maîtres Hélène COUROIS et François PERRON**  
Notaires associés

**Tarif et frais applicables à l'étude**

Le tarif des notaires est règlementé par arrêté du 26 février 2016 publié au journal officiel \*

Montant des honoraires libres dus à l'office notarial Convention honoraire L. 444-1 C. Com

Tous les frais sont affichés TTC

**Immobilier**

Les frais d'acte portant sur des biens immobiliers sont proportionnels à leur valeur. N'hésitez pas à nous contacter.

**Vente**

Rédaction de promesse de vente	225 €
Honoraires de négociation à la charge de l'acquéreur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• prix inférieur à 30.000 € : 3.600 €</li> <li>• prix de 30.000 € à 80.000 € : 4.950 €</li> <li>• prix de 80.000 € à 150.000 € : 6%</li> <li>• prix de 150.000 € à 200.000 € : 5%</li> <li>• prix supérieur à 200.000 € : 4.5%</li> </ul>

**Location**

Gérance	6% des sommes encaissées
Bail commercial ou professionnel	1 mois de loyer TTC avec un minimum de 600 €
Cession de fonds de commerce	1,5% du prix de cession avec un minimum de 1.800 €
Honoraires de négociation à la charge du bailleur	50 % du loyer mensuel
État des lieux	180 €
d'entrée	Charge locataire : 3€ du m <sup>2</sup> surplus charge propriétaire
.....de sortie	Charge propriétaire
Transmission et gestion du dossier chez l'huissier	300 €

**Famille**

Contrat de mariage (sans apport immobilier)	270 €*
Changement de régime matrimonial (sans apport immobilier)	750 €*
Acte de consentement à adoption simple (sans formalité)	300 €*
Si formalités au tribunal effectuées par l'étude	600 €*
Donation entre époux	345 €*
Mandat de protection future	330 €*
Acte de notoriété	200 €*
Acte de notoriété avec enregistrement de donation entre époux et option	500 €*
PACS	285 €*
PACS et 2 testaments	345 €*
Testament authentique	200 €*
Testament olographe	62 €*
Déclaration d'option par le conjoint survivant	60 €
Dépôt d'ordonnance d'envoi en possession	60 €
Règlement de factures (par facture)	14,40 €
Encaissement autre que les actifs bancaires (par encaissement)	14,40 €
Formalité fiscale d'extinction d'usufruit (par bien immobilier) :	50 €
Elaboration d'un compte de répartition	½ des émoluments d'un acte de partage authentique
Déclaration d'acompte de droits de mutation	150 €
Déclaration partielle d'assurance-vie (par déclaration)	150 €
Convention de quasi-usufruit	1.200 €
Médiation en cas de désaccord des parties, règlement amiable des litiges	144 €/heure
Activités de gestion d'indivision successorale, au-delà du délai normal de règlement du dossier de la succession	300 €/an
Recherche héritiers (coordonnées) en cas d'absence de contact ou mésentente	60 €/personne

**Société**

Rédaction de procès-verbal	36 €
Mise à jour de statuts consécutive à la rédaction d'un acte	300 €
Bénéficiaires effectifs	150 €
Imprimé modificatif au greffe	50 €/imprimé
Statuts de société	1.300 € (dont 960 € d'honoraires)
Liquidation/Dissolution de SCI	1.600 € (dont 960 € d'honoraires)

**Divers**

Procuration	36 €
Copie d'acte	36 €
Evaluation d'immeuble	120 €

Maîtres Hélène COUROIS et François PERRON  
Notaires associés